

**UN SEUL  
CONTRAT**

Un contrat unique, casse, vol et oxydation, pour tous les appareils nomades de **moins de 3 ans** du foyer.

**PRODUITS COUVERTS**

Produits Nomades du foyer : Tout produit limitativement énuméré ci-après et appartenant aux gammes ci-dessous :

- ✓ Téléphone mobile, Smartphone
- ✓ Ordinateur portable, tablette PC, net books, iPad
- ✓ PDA, MP3 et MP4, console de jeux, GPS
- ✓ Caméscope et appareil photo numérique, lecteur DVD portable
- ✓ Casque connecté, enceinte connectée, montre connectée

**ACHETÉS NEUFS OU D'OCCASION**

/ âgés de moins de 3 ans, d'une valeur d'achat supérieure à 40 €, utilisés en dehors de toute activité professionnelle et commerciale.

**APPARTENANT AU FOYER**

/ C'est-à-dire au particulier, résidant habituellement en France métropolitaine, propriétaire de l'appareil assuré ayant souscrit au contrat, à son conjoint, à son concubin, à son partenaire dans le cadre d'un PACS, à ses enfants et à ceux de son conjoint rattachés au foyer fiscal au sens du Code Général des Impôts.

**LES GARANTIES**



DOMMAGE ACCIDENTEL	✓	✓	✓
DOMMAGE TOUTES CAUSES		✓	✓
OXYDATION ACCIDENTELLE	✓	✓	✓
OXYDATION TOUTES CAUSES		✓	✓
VOL CARACTÉRISÉ	✓	✓	✓
VOL TOUTES CAUSES		✓	✓
COMMUNICATIONS FRAUDULEUSES	500€	500€	600€
REPLACEMENT CARTE SIM	25€	25€	25€
ACCESSOIRES GARANTIS		50€	100€
1 <sup>ER</sup> MOIS OFFERT		✓	✓
NBRE DE SINISTRES /AN	1	2	3
PLAFONDS DE GARANTIE GLOBAL DE avec 1 plafond de garantie pour les téléphones portables de	400€ 150€	800€ 350€	1 800€ 900 €

**Rendez-vous**

sur notre site web [www.assurton.com](http://www.assurton.com)